



LA PEUR.

Ancestrale, congénitale, innée chez tous les mammifères, la peur est le cran de sûreté de l'instinct de survie. C'est elle qui fait s'enfuir la proie devant le prédateur mais c'est également elle qui paralyse. Elle s'empare autant du corps que de l'esprit, capable de rendre fou, capable de démultiplier les capacités musculaires, capable d'insuffler une énergie insoupçonnée. La peur nous constitue, nous humains, animaux pensants et organisés en société.

Elle est l'obstacle à surmonter pour accéder au courage, sans elle point de courage ; au mieux de la témérité. Mais elle est aussi et surtout le garde-fou de la colère, l'ultime rempart contre la révolte, l'excipient qui permet d'ingérer la violence subie. De tout temps les régimes de gouvernance autoritaire ont utilisé cette peur pour asseoir leur domination et maintenir les peuples sous leur joug. C'est la peur du peuple face à la répression violente, la peur de l'arrestation, de la déportation, de la torture, de l'exécution de soi et de ceux qui nous sont chers qui a permis que l'histoire soit jalonnée de royaumes et d'empires sanglants, de dictatures dévastatrices et génocidaires. C'est cette peur qui enrichit le terreau nourrissant la haine, la bêtise et la discrimination.

Comme elle est utile aussi, cette peur, pour maintenir les salariés dans la subordination imposée par l'univers capitaliste !

A l'origine inspirée par Dieu et les Chassepot des soldats de la troupe, la peur des salariés tire aujourd'hui sa substance de la perspective mortifère du chômage. Et moins le salarié est qualifié, plus il est "remplaçable" et plus il cède à cette peur du chômage et accepte toutes les dégradations de ses conditions de travail, de rémunération, de ses perspectives d'avenir et de celui de ses enfants.

Et plus il accepte, plus on lui demande de subir. Et plus on lui oppose le cynisme et la déconsidération. Car la peur a ceci de particulier quelle est toujours du côté du faible, du gibier face au chasseur, du salarié face à l'employeur. Aussi, le fort l'oublie.

Le cynisme a fait sauter le verrou de la peur

En ce mois d'octobre, chez Air France, le cynisme a fait sauter le verrou de la peur. La colère a pris les commandes et la révolte a grondé. Tous les chiens de gardes médiatiques et politiques de cette idéologie destructrice du libéralisme économique ont hurlé au crime de lèse majesté, au scandale, ont



jeté l'opprobre patronale sur ces furieux salariés devenus subitement des syndicalistes de la pire espèce.

Quels enseignements peut-on retirer de cette affaire :

- que les chemises des riches ne sont finalement pas plus solides que leur citoyenneté devant l'impôt
- que si ça ne fait pas avancer beaucoup les choses, ça fait quand même du bien de voir la peur changer de camp

Et justement, pour qu'elle retourne dans le camp qu'elle ne doit jamais quitter cette peur, on a interpellé au petit jour, en leur domicile les psychopathes tueurs de chemises.

A quand Karl Lagerfeld ministre de l'intérieur et John Galliano garde des Sceaux ?

Des socialistes à la dérive !

Le gouvernement Valls certainement atteint de « macronite aiguë » a vraiment touché le fond dans l'affaire « Air France », rappelons-le, un plan social qui supprime tout simplement 2900 postes.

Qu'en ont rapporté les médias de toutes obédiences ? La seule image d'une chemise déchirée à l'un des membres de la direction venus annoncer des milliers de licenciements, après s'être octroyés, eux et leur PDG, des augmentations de salaires allant de 30 à 70 %. Les journaux télévisés ont multiplié les images d'une soi-disant agression du DRH par la racaille, des salariés voyous, en faisant une totale abstraction de la situation future et de la détresse des 2900 salariés désespérés. Tout au contraire, de ce qu'aurait dû faire un vrai gouvernement de gauche, Valls et Cazeneuve ont ni plus ni moins organisé, tout comme en 1948 Jules MOCH ministre socialiste avait fait tirer sur les mineurs en grève, une rafle policière très matinale, pour éviter les témoins, afin d'interpeller non pas des terroristes ou des assassins, mais les auteurs présumés de l'arrachage du textile. Mais que repré-



sente une chemise, même de grande qualité par rapport au devenir plus qu'incertain de tous ces salariés dont l'existence va inmanquablement se compliquer voire basculer dans la misère. Dans quel monde vivons-nous ?

Des médias à la botte du pouvoir

Ces mêmes médias ont diffusé plusieurs jours durant les images de la signature de l'accord scélérat du Medef repoussant à nouveau d'un an l'âge légal de la retraite dans le privé, et que la CGT a fort justement refusé de signer, contrairement à la CFDT, la CFTC et la CGC, qui une fois de plus ont baissé la culotte et se sont laissé berné. On ne peut plus à l'heure qu'il est, croire ce qui est écrit dans les journaux, ni ce qui est diffusé même sur les chaînes publiques. Les médias sont à la botte du patronat, les Bolloré, Bouygues, Lagardère etc. et diffusent la propagande gouvernementale de technocrates sortis de l'ENA qui se prétendent démocrates et de gauche, alors qu'ils ne respectent plus ni le mandat des urnes, ni l'opinion populaire. Ces messieurs jouent un jeu très dangereux, et passent outre ! Gare aux retombées lors des prochaines échéances électorales. Ils n'ont de loin pas la prestance ni la légitimité d'un Jean Jaurès dont il nous plaît de citer ci-dessous un plaidoyer datant de 1906, dans des circonstances étrangement similaires :

Violence patronale, violence ouvrière (Jaurès et Clémenceau, 1906)

Juin 1906. Les premiers mois de cette année 1906 furent marqués par de nombreuses grèves. A la Chambre, mi-juin, plusieurs débats opposent le Ministre de l'Intérieur, Georges Clémenceau, et Jean Jaurès. Dont l'un porte sur cette « violence ouvrière » que le ministre, garant d'un ordre (sanglant) se plaît à souligner.

L'occasion pour Jaurès de rappeler d'où vient cette violence et quelle autre violence, beaucoup plus insidieuse, porte le capitalisme.

Jean Jaurès : Oui, Monsieur le Ministre, la violence c'est chose grossière palpable, saisissable chez les ouvriers : un geste de menace, il est vu, il est retenu. Une démarche d'intimidation est saisie, constatée, traînée devant les juges. Le propre de l'action

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

ouvrière, dans ce conflit, lorsqu'elle s'exagère, lorsqu'elle s'exaspère, c'est de procéder, en effet, par la brutalité visible et saisissable des actes. Ah ! Le patronat n'a pas besoin, lui, pour exercer une action violente, de gestes désordonnés et de paroles tumultueuses !

Quelques hommes se rassemblent, à huis clos, dans la sécurité, dans l'intimité d'un conseil d'administration, et à quelques-uns, sans violence, sans gestes désordonnés, sans éclat de voix, comme des diplomates causant autour du tapis vert, ils décident que le salaire raisonnable sera refusé aux ouvriers ; ils décident que les ouvriers qui continueront la lutte seront exclus, seront chassés, seront désignés par des marques imperceptibles, mais connues des autres patrons, à l'universelle vindicte patronale. Cela ne fait pas de bruit ; c'est le travail meurtrier de la machine qui, dans son engrenage, dans ses laminoirs, dans ses courroies, a pris l'homme palpitant et criant ; la machine ne grince même pas et c'est en silence qu'elle le broie. [...]

Clic-ESI et premiers désenchantements

La Direction Générale a fait déployer sur l'ensemble des postes informatiques de France et de Navarre la solution aux fastidieuses tâches d'impression, de mise sous plis et d'envoi des courriers. Je veux parler de CLIC'ESI (Courrier Local Industrialisé et Centralisé en Établissements de Services Informatiques).

Les sites ont été destinataires de plaquettes expliquant comment envoyer un document avec cette solution miracle, comment se connecter, comment pré visualiser le document, comment suivre le document ... Bref, un joli mode d'emploi.

Toute guillerette, la Cigogne a voulu tenter l'expérience et a jeté son dévolu sur une trésorerie mixte.

Hélas, dès le premier essai, elle s'est retrouvée le bec dans l'eau : CLIC'ESI n'a pas été conçu pour être compatible avec l'applicatif de gestion des collectivités locales, tous les courriers PDF issus d'Hélios sont rejetés par la nouvelle solution miracle d'impression pour défaut de cadrage du bloc adresse.

La Cigogne ose rappeler aux grands gourous de la DGFIP que la fusion DGCP – DGI compte maintenant quelques années et qu'il serait bon d'harmoniser les outils bureautiques afin de ne pas pénaliser tout un pan de notre administration.

« Hé ho, la Cigogne. Ne serait-il pas plus simple de modifier Hélios pour qu'il cadre correctement ? »

Quand on sait qu'il aura fallu plus de 10 ans pour qu'enfin une infobulle fasse apparaître le nom de la commune du redevable – fournisseur – ... dans la liste du référentiel Tiers (quand le curseur de la souris se positionne sur la zone code postal) qui, par défaut, n'affiche que le nom, le prénom et le code postal (les anciens se souviendront avec émotion qu'au début seuls les noms et codes postaux étaient visibles), la Cigogne se dit que ce n'est pas demain la veille que les trésoreries vont pouvoir se servir de CLIC'ESI pour leurs courriers SPL.

100 % de grévistes à la Trésorerie de Drulingen.

A la demande des agents de la Trésorerie de Drulingen, la CGT avait déposé un préavis de grève le 29 septembre 2015 pour protester contre le sous-effectif chronique et la pression portée par la direction locale sur les personnels auxquels il est reproché de ne plus accomplir totalement leurs missions. Bien qu'officiellement la Trésorerie affiche un effectif complet avec 5 agents et un comptable affectés. On compte un temps partiel à 80 % et un militant syndical pourtant mis à la disposition du Directeur depuis le mouvement de mutation de septembre qui compte moins de 25 % de temps de présence dans le poste et qui n'est pas remplacé. C'est donc presque un équivalent temps plein qui manque.

La direction locale se désintéresse ?

Bien entendu la Direction Locale, bien obligée de prendre acte, n'a pas manifesté plus d'intérêt à cet acte symbolique fort, même s'il ne lui est pas agréable d'être mise face aux conséquences d'une gestion dont elle partie prenante. A noter que la Trésorerie de Drulingen était également fermée le 8 octobre 2015. La Cigogne souhaite faire savoir à ces collègues que l'ensemble des militants de la CGT Finances publiques soutient leur juste exaspération. Que dire de cette direction locale qui lors d'une visite sur site s'était engagée à ce que la vacance d'emploi due à l'activité syndicale soit comblée au mouvement de septembre ? Mais entre temps le Directeur Régional et la DRH sont allés dévaster les réseaux sous d'autres cieux... et la parole donnée aux collègues a pris la valeur que donne Marylise Lebranchu à la majorité représentative, c'est-à-dire celle du papier hygiénique.

Ces gens promettent droit dans les yeux.

On ne se demande plus où ils tiennent.

Sapin hors sol

Depuis quelques jours tout le monde rétropédale suite à la note interne de la DRFiP des Alpes Maritimes qui dit noir sur blanc ce qu'ici on nous dit ouvertement depuis un bon moment. En effet, il y a quelques années déjà, notre bon DRFiP, visionnaire qu'il était, nous l'expliquait en CT : « il ne faut pas rendre l'accueil physique des usagers trop confortable »

Eh bien nous y sommes. Ce matin encore notre bon ministre, invité sur France Inter nous a fait un beau numéro d'équilibriste, expliquant qu'on va améliorer le service au contribuable en réduisant les moyens et en ne le recevant plus ou presque.

Que nous dit-il en substance ?

"il y a des gens qui se déplacent pour avoir un certificat de non-imposition (...) Est-ce que ça vaut le coup de perdre du temps en venant dans un guichet pour avoir ce certificat de non-imposition alors qu'on peut l'avoir très facilement chez soi?"

**Ce n'est pas nouveau :
Ce sont les plus démunis
qui ont besoin de service public**

Si on n'y prend garde, cette réflexion semble frappée de bon sens, sauf que... Effectivement, les gens qui ont besoin d'un « **certificat de non-imposition** » et nous encombrant nos accueils, ils n'ont qu'à le télécharger chez eux. Et s'ils insistent pour venir quand même, ils n'ont qu'à attendre d'être reçus dans les box.

C'est bien connu : les « sans dents » aiment poireauter à la sécu, aux alloc, à la banque alimentaire, aux restos du cœur, à l'aide sociale des mairies, à pôle emploi (mais y vont-ils ? C'est pas sûr)... et maintenant aux finances publiques.

En effet, s'ils n'aimaient pas ça, ils feraient leurs démarches en ligne...

Viendrait-il peut-être à l'esprit de notre bon ministre que ces gens qui n'ont parfois pas à bouffer tous les jours ont peut-être d'autres priorités financières que de dépenser leurs sous pour l'achat d'un ordinateur et d'une connexion au monde radieux de la mondiale toile ?

On connaissait déjà le ministre qui ne connaît pas le prix de la baguette ou du ticket de métro. Désormais nous innovons avec un ministre des finances qui ne sait pas que les « **certificats de non-imposition** » concernent quand même essentiellement des gens qui ont des faibles moyens.



Erreur de casting ?

Les syndicats et les principaux utilisateurs des salles de réunion de la DRFiP viennent de réceptionner une note de service avec schémas en couleurs instituant des règles de réservation des locaux pour le moins strictes, à la Soviétique, pour ne pas dire Hitlériennes. A ce compte là, il faudra bientôt présenter une pièce d'identité, voire déposer une caution, ou passer à la fouille avant de pénétrer dans ces sanctuaires de la place de la République. Il faut certes un peu d'ordre et un minimum de salubrité, mais là, on frise le ridicule. L'inspecteur ayant pondu cette énormité, dont nous tairons le nom par pure charité, n'a pas fait dans la dentelle, mais peut-être s'ennuyait-il ferme, nous n'osons pas imaginer qu'il s'agissait là, d'une commande de la Logistique. En tout cas, ce collègue s'est trompé d'administration, il aurait du choisir le Ministère des Armées. Mais il est donc vrai que les syndicats, et surtout la CGT, sont des voyous, des arracheurs de chemises, et qu'il faut s'en méfier comme de la peste, alors que les destructeurs d'emplois eux, sont blancs comme neige, des enfants de chœurs, il est vrai qu'ils n'ont pas d'états d'âme. Lamentable !

Le Tango de la Bouffe.

Après le fiasco de l'opération immobilière du CFP d'ILLKIRCH en plein centre de Graffenstaden, (on se souvient de la certification des lieux à l'époque, largement salué par la presse locale et interne de la DGI et dignement arrosé avec les élus locaux, comme il se doit), la DRFiP s'est repliée sur la solution la moins onéreuse comme toujours, sans se soucier dans un premier temps, comme c'est souvent le cas, du bien-être des agents concernés. C'est ainsi que le CFP d'ILLKIRCH va se retrouver dès le début de l'année prochaine installé au fin fond de la Meinau, ou à proximité de la Plaine des Bouchers, donc à la périphérie de la ville de Strasbourg. Si la chose prête à sourire géographiquement parlant, les agents eux, rigolent beaucoup moins, car au niveau de leur restauration les choses ne vont pas être très simples. En l'absence de solution de restauration collective dans le secteur, l'on parle de conventionnement avec le Flunch voisin, situé quand même, à plus de vingt minutes du boulot.

Or, chacun sait que le Flunch aux heures de pointe, ce n'est pas forcément la solution idéale, et que les clients ne vont certainement pas laisser passer en priorité les agents de la DRFiP. Dès lors, en comptant les trajets, et les temps d'attente, déjeuner en 45 minutes va relever de l'exploit. En outre, la nourriture prodiguée par la chaîne de restauration n'est, et c'est notoire, peut être pas diététiquement parlant, la plus conseillée à doses régulières. Bref, on est dans l'impasse, alors que la solution des tickets restaurant paraissait simple et évidente.

Oui, mais on est en pleine période de restrictions, et en plus le Flunch est situé à moins d'un kilomètre des bureaux. Un AFiP et la déléguée de l'action sociale, rien que ça, ont pris le temps de mesurer très précisément la distance, au moyen d'un appareil emprunté pour l'occasion au CDIF. Résultat, 800 mètres et des brouettes, donc pas de tickets : « dura lex sed lex »*. Un expert de la CGT ayant effectué les mêmes mesures a trouvé une distance oscillant entre 940 mètres et 960 mètres. Sans doute la direction béotienne en matière cadastrale n'a-t-elle pas pensé à étalonner l'engin, ni à respecter les consignes de sécurité routière.

Tout ça pour ça. Que de temps perdu, de salive gaspillée, de tergiversations pour un ticket restaurant de 6 € dont seule la moitié (donc 3 €) est à la charge de l'administration ! C'est la crise qu'on vous dit, et à la DRFiP 67, on ne plaisante pas avec les crédits, sauf quand il s'agit de restructurations dans le but de réduire les effectifs.

NDLR : Les chèques resto sont octroyés dès qu'il n'y a ni restauration collective sur place et pas de possibilité de conventionnement possible d'un resto situé à moins de 900m du lieu de travail.

*la loi est dure mais c'est la loi (circulez, y'a rien à voir)



Fiches de simplification

Il y a quelques semaines maintenant, plusieurs services ont reçu des mails de la direction leur demandant des mesures de simplification envisageable afin d'alléger les tâches. La CGT a donc eu quelques idées qu'elle souhaite vous faire partager.

- L'embauche de nouveaux collègues. Si les collègues sont plus nombreux à effectuer la même quantité de travail, chacun verra ses tâches allégées. CQFD.
- Si les simplifications simplifiaient réellement le travail des collègues au lieu de le complexifier et/ou de le rallonger, cela irait sûrement beaucoup mieux.
- Des logiciels et ordinateurs performants, sans doublon/triplon d'applications et des machines promptes à démarrer, aideraient également beaucoup.
- Enfin, l'arrêt de réception d'ordres et de contre-ordres dans la même semaine, une certaine cohérence dans la hiérarchisation des tâches ordonnées pour avoir un minimum de vision dans son travail.

La compta, c'est plus fort que toi

A l'heure où "Economies !" rime avec simplification chez nos chantres de la modernisation à tout-va, il va de soit que l'efficacité de toute la logique mise en place à ces fins n'a pas forcément l'approbation des premiers concernés, à savoir les agents, bien sûr !

Nous prendrons aujourd'hui l'exemple des cellules comptabilité dans une certaine généralité (pour ne pas être exclusifs par la multiplicité des propos et détails techniques) : de toutes façons, dans SIMPLIFICATION, il y a quand même 5 syllabes, faut-il le rappeler.

Une énième "amélioration" de transmission des chèques à la Banque de France a été dernièrement mise en place à grands renforts de notes et de rappels de la procédure qui consiste à réaliser de bien beaux emballages à base de petits sachets de type congélation, le tout selon des instructions draconiennes menaçant de rejet de traitement si tout n'est pas conforme à un cahier des charges extrêmement précis, pour ne pas dire excessif... C'est vrai, force est de constater que les élastiques, trombones et autres agrafes n'ont plus droit d'entrée à la BDF.

Dans un registre moins contextuel, nous rappellerons par ailleurs que l'INFORMATIQUE, c'est pas toujours fantastique ! Pour preuve, peut-on ici déplorer des problèmes récurrents d'échanges entre applications (Portail-MEDOC-BDRP), d'anomalies en tout genre, y compris celles que l'on attend toujours impatiemment sans les connaître au préalable, chaque palier de mise à jour des applications (surtout MEDOC, faudrait pas se leurrer !)

Et sur ce point, il faut bien reconnaître qu'on est servis ! Pas de chance, l'assistance téléphonique est de plus en plus régulièrement dépassée par le nombre croissant d'appels...

Comme quoi, la COMPTA, c'est plus fort que toi.

Question de vision ?

« DETROIT (États-Unis), 26 oct 2015 (AFP)

Le premier constructeur automobile américain General Motors et le syndicat de l'automobile UAW se sont entendus dans la nuit de dimanche à lundi sur un accord salarial, écartant ainsi une menace de grève.

Cet accord fait suite à celui conclu entre l'UAW et Fiat Chrysler Automobiles (FCA) et accepté par les salariés de ce constructeur la semaine dernière.

Il est valable pour une durée de quatre ans.

Nous pensons que cet accord à long terme offre des augmentations de salaire stables et à long terme ainsi que la sécurité de l'emploi pour l'avenir,'a estimé Dennis Williams, président de l'UAW.

Cet accord doit maintenant être soumis au vote des quelques 50.000 ouvriers de GM affiliés à l'UAW.

Le syndicat avait fixé une échéance dimanche soir à minuit (lundi 04h00 GMT) et menaçait de se mettre en grève si un accord n'était pas conclu.

Ses détails n'ont pas été encore publiés mais il épouse dans ses grandes lignes celui signé avec FCA, qui avait été choisi par l'UAW comme constructeur de référence pour mener les négociations sur une nouvelle convention collective.

L'accord signé avec FCA prévoit une augmentation de 53% des salaires de base. Dans le cas des deux constructeurs, le syndicat tente d'obtenir des compensations pour les concessions faites alors que GM et Chrysler avaient dû être sauvés de la faillite par une intervention de l'Etat lors de la crise financière de 2008-2009. Ford n'avait lui pas eu besoin d'une aide d'Etat. »

La Cigogne n'est pas convaincue que Gattaz la crise et Lebranchu la rigueur, pourtant si prompts à citer nos amis d'outre atlantique en exemple s'inspireront de cet accord. Elle est disposée à y mettre ses plumes à couper.

Quel sans-gêne !

A lors que nous nous trouvons en pleine période de restrictions budgétaires, qu'une fois de plus, le Ministère des Finances et des Comptes Publics avec son devoir d'exemplarité va largement contribuer aux économies et aux réductions du nombre de fonctionnaires, et que les crédits alloués par le budget 2016 sont une fois de plus, largement revus à la baisse, la Direction Générale des Finances Publiques, se paye le luxe de diffuser un dépliant daté du mois d'août 2015, intitulé « *Aviez-vous vraiment besoin de vous déplacer ?* » Ce dépliant en couleur et sur papier glacé, rien de moins, fait l'apologie des nouvelles technologies, permettant d'effectuer la quasi totalité des démarches administratives en matière d'impôts et taxes de son domicile, et a pour vocation d'inciter le contribuable venu sans doute par ignorance, se renseigner ou payer son impôt à l'accueil d'un Centre des Finances Publiques, à rester chez lui.

(Suite page 7)

(Suite de la page 6)

Circulez, y-a rien à voir

Dans leur frénésie de supprimer des emplois et de fermer des structures devenues invivables du fait du manque de personnel, les crânes d'œufs de Bercy, bien sûr hyper disciplinés, et à la botte d'un gouvernement « soi-disant » de gauche, multiplient les initiatives scandaleuses destinées à casser le service public, en s'asseyant carrément sur toute une frange de la population qui à l'évidence, ne possède ou ne maîtrise absolument pas toute cette technologie des smart phones, des tablettes, ipad et autres PC, aussi bien du fait de son âge que du manque de moyens, et qui une fois de plus, devra payer pour ne finalement faire que ce qui est normal, remplir ses obligations fiscales, et donc civiques. Pour ce faire, la DGFIP peut naturellement compter sur un Etat-Major grassemment rémunéré qui n'a « aucun état d'âme » quant aux restructurations et à leurs conséquences, et qui contribue avec enthousiasme ou un certain cynisme à la destruction des derniers bastions de la République, des missions régaliennes qui gênent tant le patronat, les financiers de tous poils, les libéraux qui nous gouvernent, bref toute une engeance à laquelle il serait urgent de rappeler les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité dont se targuent sans complexe, les Hollande, Valls, et autres Macron.

La CGT ne peut cautionner les agissements de ces suppôts de la Finance, de ces démocrates d'opérette, de ces casseurs de service public, elle se battra avec les salariés pour le maintien de l'emploi et du service public. Quant à ce sabotage inqualifiable venant de la centrale, quelle honte ! Quel sans-gêne !

Moyens d'action et actions (très) moyennes

La cigogne aimerait clarifier diverses choses avant que certains fassent pendre des vessies pour des lanternes aux agents de la DRFIP 67.

Après une première journée d'action le 8 octobre il est en effet important de faire un état des lieux.

Les attaques tous azimuts de la part du patronat, du monde de la finance et de ses hommes de main que sont devenus nos ministres provoquent des saignées de plus en plus insupportables chez les salariés. La confédération CGT avait lancé l'idée d'une première journée d'action interprofessionnelle le 8 octobre. Elle a été rejointe par la FSU et Solidaire.

Il se trouve que localement Solidaire n'a pas appelé à cette journée. Le pourcentage obtenu est donc le résultat du seul appel de la CGT. On pourrait longuement dissenter sur le fait que le résultat de près de 15% obtenu est un bon ou un mauvais résultat. Le fait est que depuis la fusion des deux administrations nous manquons singulièrement de référentiel en la matière, qui plus est dans une période où le repli sur soi devient la règle, ce qui arrange d'ailleurs bien nos adversaires de classe.

La CGT a toujours considéré, et elle l'a dit, que cette journée est un point d'appui pour des actions à construire et à faire partager par le plus d'organisations possibles.

La commission exécutive nationale de notre syndicat réunie le 14 octobre a donc proposé le principe d'une nouvelle journée d'action DGFIP le jour du comité technique de réseau le 18 novembre. Nous avons été rejoints par Solidaire et FO. La CFDT n'appelle pas.

C'est dans ce contexte qu'est lancé ex nihilo par nos homologues de la CFDT l'idée d'un boycott de la première convocation des CAPL de listes d'aptitude à venir. Il est acquis que le syndicat à l'initiative, et il l'a précisé d'entrée, compte siéger lors de la deuxième convocation. Cette idée a été reprise par Solidaire et FO.

Il est donc clair que ce boycott n'aura aucune portée dès lors que les commissions ne seront que reportées de quelques jours.

Pour compléter l'information du lecteur il faut préciser que l'intersyndicale nationale s'est engagée (et invite les sections départementales à faire de même) à ne plus participer au dialogue informel avec l'administration. Il n'y a pas d'appel au boycott des réunions statutaires (CTL ou CAPL).

L'ancien que je suis se plaint à rappeler ici que même au plus fort du conflit de 1989 les CAP se sont toujours tenues. S'il est vrai que l'actuelle CAP nationales de mut a été boycottée dans sa première réunion c'est uniquement parce que le projet de mouvement au 1^{er} mars est insatisfaisant.

Aujourd'hui le boycott local proposé par les autres organisations syndicales ne porte aucune revendication qui puisse être partagée.

La CGT siègera donc aux prochaines CAPL. La défense des agents passe avant tout.

Nous invitons toutes les organisations syndicales à nous rejoindre et à mobiliser fortement pour la grève intersyndicale du 18 novembre.

- Tu te rends compte ? C'est scandaleux ! Des activistes syndicaux s'en sont pris aux patrons d'Air France. Ils les ont molestés, ont déchiré leurs chemises, ...
- Valls a bien fait de les faire coffrer.
- Et Morlaix alors ? L'incendie du Centre des Finances Publiques. Les auteurs courent toujours.
- Mais tu n'y es pas. C'est pas pareil. À Morlaix, c'était pas des syndicalistes bolcheviques venus avec le couteau entre les dents, la faucille dans une main et le marteau dans l'autre.
- Non, c'est sûr. C'était de bons chefs d'entreprises agricoles bien de chez nous, auxquels il ne faut visiblement pas toucher.
- Faut les comprendre : avec toutes ces charges qui pèsent sur eux.
- Moi je comprends surtout que la défense des « petits » est devenue taboue face aux appétits des « grands ».
- Mais tu racontes n'importe quoi, ma parole.
- Une chose est sûre : j'ai de plus en plus envie de m'abonner à Modes et Travaux.
- Modes et Travaux ? Toi, le syndicaliste ? Et pourquoi ?
- Dans chaque numéro, il y a un patron à découper. Et avec celui-là, je ne risque pas d'être pris pour un terroriste et voir les Robocop débarquer chez moi à l'aube.



Démocratie mon c.. !

le 30 septembre 2015, la Ministre de la Fonction Publique a réuni les organisations syndicales représentatives des agents des trois fonctions publiques pour la signature du Protocole Professionnels des Carrières et de Rémunérations (PPCR). Le seul point positif pour les agents contenu dans ce protocole est la satisfaction trop partielle d'une revendication de longue date de la CGT, à savoir la transformation de la rémunération indemnitaire en rémunération indiciaire pris en compte pour le calcul des pensions civiles. Toutes les autres propositions du protocole constituent des reculs et des pertes de droits et garanties pour les agents, n'en déplaise à la CFDT qui a signé le dit protocole (comme tout ce que propose les sociaux dès qu'ils sont au pouvoir, appelons un chat un chat), s'en réjouit et s'en vante.

Seulement la CGT et d'autres OS constituant 51 % de la représentativité des agents ont refusé de signer cet accord. Au lieu d'aller revoir sa copie comme l'exigent les règles de la démocratie qui font de cette dame un ministre, la Lebranchu a estimé que :

- comme dans le secteur privé la signature de 30 % de représentativité des salariés suffit à valider un accord d'entreprise
- comme 49 % c'est beaucoup plus que 30 %, elle pouvait légitimement valider le protocole d'accord.

Sauf que 49 % n'a jamais constitué une majorité et que puisqu'elle évoque les règles en cours dans le secteur privé, 51 % de représentativité suffisent à dénoncer un accord et empêcher son application.

Alors Lebranchu quand tu auras fini de te torcher avec la démocratie, aux prochaines élections où tu présenteras ta pomme, si ton adversaire atteint 49 % contre tes 51 %, la Cigogne proposera qu'on lui file le siège.

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : _____ **Prénom :** _____

Grade : _____ **Indice :** _____

Adresse administrative : _____

Adresse Personnelle : _____

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant local où l'un des secrétaires :

Jean Michel CHAIRON à la TP Drulingen

Gilles STREICHER au CFP 35 Vosges à Strasbourg